

Syndicat Étudiant du Cegep Marie-Victorin
7000 rue Marie-Victorin Local : E-018
Montréal, Québec H1G
Fax (514) 328-

Procès verbal de l'assemblée générale du 18 février 2009

0. Ouverture

Proposition : Il est proposé par Jonathan Coulombe l'ouverture de l'assemblée générale à 12h25.

La proposition est appuyée par Dominique Lapointe

La proposition est adoptée à l'unanimité

1. Praesidium et secrétariat

Proposition : Il est proposé par Vanessa Clavelle que Jean-Michel Thériault soit à l'animation et Louis Goulet soit au secrétariat.

La proposition est appuyée par Jonathan Coulombe

La proposition est adoptée à unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition : Il est proposé par Élise Carrier-Martin l'adoption de l'ordre du jour suivant :

0. Ouverture
1. Praesidium
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Procès verbal du 19 novembre 2009
4. Élections
5. Frais afférents
6. Semaine de boycott
7. Action du 26 mars 2009
8. Règlement no 9
10. Congrès d'hiver de l'ASSÉ
11. Femmes
12. Varia
13. Fermeture

La proposition est appuyée par Dominique Lapointe

Un amendement est proposé par Quito Dufresne, soit de rajouter au point 8. Comité d'intégration culturelle.

Amendement appuyé par Stéphanie Germain
Adopté à l'unanimité

Un deuxième amendement est proposé par Julien Grenier Couture, soit d'ajouter au point 9. Party de session

Amendement appuyé par Stéphanie Germain

Un sous amendement est proposé par Élise, soit de déplacer le point Party session au point 12

Sous amendement appuyé par Marie Pier

Adopté à l'unanimité

Proposition d'ordre du jour amendée et sous amendée adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès verbal du 19 novembre 2009.

Proposition : Il est proposé par Jonathan Coulombe l'adoption du procès verbal du 19 novembre 2008.

La proposition est appuyée par Vanessa Clavelle.

Elle est adoptée à l'unanimité.

4. Élection

-Coordonateur-trice général-e

Proposition : Jonathan Coulombe se propose au poste de coordonateur général

Appuyé par Dominique Lapointe

Jonathan Coulombe est élu à l'unanimité au poste de coordonateur général

-Coordonateur-trice à l'externe

Proposition : Vanessa Clavelle se propose au poste de coordonatrice à l'externe

Appuyée par Marie Pier Ferland

Vanessa Clavelle est élue à l'unanimité au poste de coordonatrice à l'externe

-Coordonateur-trice à l'interne

Proposition : Élise Carrier-Martin se propose au poste de coordonatrice à l'interne

Proposition appuyée par Dominique Lapointe

Élise Carrier-Martin est élue à l'unanimité au poste de coordonatrice à l'interne

-Coordonateur-trice à la vie étudiante

Proposition : Jean-Claude Radney se propose au poste de Coordonateur à la vie étudiante

Appuyé par Stéphanie Germain

Jean-Claude Radney est élu à l'unanimité au poste de Coordonateur à la vie étudiante

-Trésorier-ère

Proposition : Nicolas Bertrand-Verge se propose au poste de trésorier

Appuyé par Adam Pétrin

Nicolas Bertrand-Verge est élu à l'unanimité au poste de trésorier

Coordonateur-trice à l'information

Suzie Duval se propose au poste de coordonatrice à l'information

Appuyée par Vanessa Clavelle

Suzie Duval est élue à l'unanimité au poste de coordonatrice à l'information

Secrétaire général-e

Aucune proposition

Représentants-es à la commission des études

Au Pré-Universitaire : Thomas Boisvert St Arnaud se présente

Appuyé par Élise Carrier-Martin

Thomas Boisvert St Arnaud est élu à l'unanimité

Au programme technique : personne ne se présente

Représentant-e des élèves au CA

Guillaume Langlois se présente

Appuyé par Quito Dufresne

Guillaume Langlois est élu à l'unanimité

5. Frais afférents

Proposition : Il est proposé par Dominique Lapointe que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur le sujet des frais afférents.

Appuyée par Stéphanie Germain

Adoptée à l'unanimité

Proposition : Il est proposé par le Conseil Exécutif (Nicolas Bertrand-Verge) que l'on monte un dossier sur l'impact de l'indexation des frais afférents sur la population du cégep Marie-Victorin sur la période des 3 années à venir.

Proposition appuyée par Marie-Pier Ferland.

Adoptée à l'unanimité.

6. Semaine de Boycott

Proposition : Il est proposé par le Conseil Exécutif que l'on adopte l'horaire de la semaine de boycott tel que suit :

- Lundi : Distribution de matériel d'information sur la problématique de la privatisation au cégep Marie-Victorin.
- Mardi : Journée de prise de conscience par rapport aux endroits privés du cégep Marie-Victorin.
- Mercredi : Distribution de café et de muffin à l'entrée principale le matin.

Action surprise «Action : apporter votre lunch!» du 12h00 à 14h00 dans le foyer.

- Jeudi : Journée de dénonciation contre la présence de publicité dans le cégep.

Et que tout cours, lors de cette semaine, se déroulant dans un des locaux privés existants au Cégep aie lieu hors de ces locaux, et donc dans les corridors de l'école.

Appuyé par Adam Pétrin.

Adopté à l'unanimité

7. Action du 26 mars

Proposition : Il est proposé par le Conseil Exécutif que le SECMV appuie symboliquement l'action du 26 mars contre la privatisation des services sociaux.

Appuyé par Marie-Pier Ferland.

Adopté à l'unanimité.

Proposition : Il est proposé par le Conseil Exécutif que tous les étudiants désirant participer à l'action du 26 mars puisse s'y rendre sans être aucunement pénalisés d'une façon ou d'une autre; que leur absence ne soit pas comptabilisée et qu'aucune évaluation sommative ne soit prévue pour cette date.

Appuyé par Anne-Marie Lavigne.

Adopté à l'unanimité.

8. Comité d'intégration culturelle

Proposition : Il est proposé par Quito Dufresne d'ajouter un comité d'intégration culturelle au SECMV. Ce comité aurait pour but d'aider les étudiants de la communauté à s'intégrer au Cégep, par des activités telles que des spectacles, des journées thématiques, du sport, divers jeux, etc.

Stéphanie Germain propose un avis de motion pour créer un nouveau comité.

9. Règlement no. 9

Proposition : Il est proposé par le Conseil exécutif que le SECMV propose les modifications suivantes au règlement no9 lors du conseil d'administration du 4 mars 2009 :

1. (...) sauf pour les activités du syndicat étudiant. (ajouter à la fin de la phrase, article 5.1.17)
2. Toutes personnes venant aider les syndicats ou associations du cégep ont des raisons valables de se trouver au cégep. (article 5.1.2 à la fin du paragraphe)

3. *Il est interdit de prévoir des assemblées générales durant les heures de cours.* Par contre, il est toléré que celle-ci déborde de façon raisonnable sur les heures de cours dans des cas exceptionnels. (article 5.3.5 après la phrase en italique)
4. Dès qu'un étudiant se voit attribuer une sanction autre qu'un avertissement verbal donné par un cadre, l'administration du cégep est responsable de prévenir l'étudiant qu'il a le droit d'être accompagné d'un membre du syndicat étudiant lors de la rencontre l'informant de la dite sanction. (article 7.4 à la suite en note de bas de page).

Proposition appuyée par Marie-Pier Ferland.
Adoptée à l'unanimité.

Proposition : Il est proposé par Élise Carrier-Martin soit ajouté un point 5 « que le Cégep demeure ouvert jusqu'à 11h le soir ».
Appuyée par Joannie Bibeau.
Adoptée à l'unanimité.

10. Congrès d'hiver de l'ASSE

Proposition : Il est proposé par le Conseil exécutif que le SECMV propose la tenue d'une plénière de 30 minutes sur les différents malaises engendrés par le féminisme tel qu'employé à l'ASSÉ lors des instances lors du prochain congrès.
Appuyée par Bruno Bélanger
Adoptée à l'unanimité.

Proposition : Le SECMV propose que le féminisme ne fasse pas obligatoirement l'objet d'une revendication lors de chaque campagne de l'ASSÉ, mais que son analyse soit incluse globalement, si le sujet s'y prête directement, au même titre que tout autre facteur (social-économique, etc.) relié au sujet.
Appuyé par Marie-France Bergeron.
Adoptée à l'unanimité.

11. Femmes

Proposition : Il est proposé par Marie-Pier Ferland que le SECMV appuie le comité Femmes-Familles lors de ses revendications.
Appuyé par Mélissa Giroux.
Adopté à l'unanimité.

12. Party de fin de session

Proposition : Julien Grenier-Couture propose d'organiser le party de fin de session en partenariat avec la compagnie VIP style au club 1234, que le SECMV fournisse un appui à la hauteur de 2500 à 3000 dollars.
Appuyé par Jean-Claude Radney.

Question préalable demandée par Vanessa Clavelle.

29 votes POUR

18 votes CONTRE,

la question préalable est donc rejetée à majorité.

DEMANDE DE QUORUM

Le quorum n'est pas constaté, l'assemblée est donc levée.

13. Varia

14. Fermeture de l'assemblée